Rencontre territoriale Régionale : Restitution

Propositions des groupes de travail

FONDATION ELLEN Poidatz

Être reconnus et respectés pour qui nous sommes

Ce que devrait faire la Fondation Ellen Poidatz

- Création d'un dispositif d'appui ressource spécialisé en fonctionnement autonome
- Co-construire avec les personnes accompagnées les priorités d'investissement dans le cadre de l'élaboration budgétaire (FEP).
 - Mobiliser les personnes accompagnées, facilitateurs → Appui ressource dans le droit commun.
 - 1 dispositif FEP avec au moins 1 personne accompagnée et 1 facilitateur par pôle.
- Créer une instance dédiée aux représentants des personnes accompagnées
 - Pour porter des projets par les personnes accompagnées dans les diverses instances externes à la FEP.
- Intégrer toutes les personnes accompagnées dans nos instances en fonction des thématiques (ex : Codir / Comité de filières / Cedi).
- Participation des personnes accompagnées aux instances de direction lorsque le sujet les concerne.
- Porter ensemble la demande d'obligation légale d'avoir 1 profil médico-éducatif dans toutes les entreprises / services en charge d'adapter les postes, les actions pour permettre une réelle inclusion — et pas que la personne s'adapte aux fonctionnements existants.
- Continuer à co-construire avec l'ensemble des parties prenantes une société, de jour en jour, plus inclusive.

Ce que nous pourrions construire ensemble d'ici 5 ans

- Accessibilité et sensibilisation dans les transports et l'espace public
 - « Que tout le monde respecte les places handicapées dans le bus ».
 - Actions de sensibilisation, acteurs du transport (RATP, SNCF, etc.), journée identifiée sensibilisation, Éducation nationale, sensibilisation en invitant les habitants de la ville au foyer pour leur expliquer le handicap.
 - Ouvrir les « portes » de l'Éducation nationale et du droit commun.
- Créer un réseau avec les professionnels du logement pour développer l'offre de logements PMR
 - Mobiliser les OG du territoire, les bailleurs sociaux SOLIHA, les communes.
 - Transmission et partage de compétence via un avis consultatif de l'OPH du territoire quand il y a des constructions de logement.
- Sensibiliser le corps politique au niveau régional
 - “les toucher” / question de la posture militante. Capacité à faire des actions sur le territoire.
 - “Les artisans de l'accessibilité Universelle”
 - Pouvoir porter professionnellement la dimension politique du soutien à la participation sociale des personnes en situation de handicap.

Faire et vivre ensemble

Ce que devrait faire la Fondation Ellen Poidatz

- Séjours de répit des aidants, rencontres entre aidants
- Activités partagées type course d'obstacles entre professionnels de direction + éducatif et les personnes accueillies
- À partir de ce qui est expérimenté au sein de la FEP, construire des repères pour l'action = pérennisation - capitalisation – partage / essaimage sur d'autres territoires – mutualisation – étude.
- Développer Handi FM pour qu'elle soit une radio locale, pour tous, plus « Handi »
- Développer des outils de com pour échanger avec les personnes.
- Davantage de rencontres interservices de la FEP pour partager les expériences vécues + proposer des idées d'avancées.
- Réussir l'inconditionnalité de l'accueil sur la P-PIT.

Ce que nous pourrions construire ensemble d'ici 5 ans

- Continuer à convaincre les autres gestionnaires d'ESMS de l'importance de la transformation de l'offre pour les personnes.
- Développer les liens avec les associations d'Aide à Domicile pour proposer du répit aux parents.
- Encourager l'inclusion entre ESMS et Centres de loisirs.
- Construire des lieux, des instances de co-construction, de co-responsabilité pour faire avancer son territoire.
- Renforcer le partenariat avec l'Éducation nationale pour réfléchir ensemble à comment outiller la scolarité pour inclure le handicap.
- Renforcer le partenariat avec la Protection de l'Enfance afin de favoriser une meilleure complémentarité / double vulnérabilité.
- Renforcer l'accès aux soins et la formation des personnels soignants au handicap
- Formation des soignants au sein / en dehors de la Fondation —Partager avec les autres EMS l'accompagnement au changement des pratiques professionnelles
- Mettre en relation plus directe les personnes accompagnées et l'agence régionale de santé
- Partager avec les autres ESMS l'accompagnement au changement des pratiques professionnelles
- Comprendre ce qui, sur un territoire, permet d'accompagner les personnes de vivre dans leur cité et construire un projet fondé sur la base de ce que sont les Personnes en situation de handicap-> émotions, personnalité

Être entourés et vivre des moments de partage

Ce que devrait faire la Fondation Ellen Poidatz

- S'associer à des événements collectifs de droit commun pour ouvrir des opportunités pour les personnes accompagnées d'accéder à d'autres moments conviviaux (Fête de la musique, forum des associations, fête locale…).
 - Nommer un référent "culturel" pour recueillir ce qui se passe sur le territoire
 - Participer au forum des associations en début d'année scolaire
 - Réseau FEP des référents : réunion, mutualisation, co-construction
 - En lien avec EN, CML… + aide si besoin
 - Inclure les familles / Transmettre aux familles
 - Participation avec parents accompagnateurs.
 - Fêtes avec autres OG
 - Payer heures supp (programmer en début d'année) pour RH -> pour participation soir/week-end pour les ESMS en semi-internat.
- Nouveau cahier des charges restauration avec plus de souplesse dans les menus.
- Actions de sensibilisation du monde Associatif local.
- Service Transport FEP : facilité d'accès aux transports communs, Permis B, AM…
- Accessibilité au soin.
- Libérer son agilité à soutenir le « parcours de vie » des personnes plus que le parcours médico-social en rétrocédant ses lieux de vie à des bailleurs (sociaux / privés).
- ·Poursuivre la transformation de l'offre. Être un guide pour les autres organismes. FEP = pionnier à mettre en place son modèle de transformation de l'offre.
- ·Transformation de l'offre : penser différemment l'hébergement dans le secteur adultes (pas forcément un accueil de nuit centralisé).
- ·Adapter les documents qui doivent être transmis aux PA voire les co-construire (FALC?).
- ·Construire un agenda FEP répertoriant tous les rendez-vous d'animation (fêtes, compétitions, distributions de prix, réunions territoriales, anniversaires).
- ·Création de services dédiés à l'accompagnement externalisé (à domicile) avec mise à disposition de personnels formés et compétents d'ESMS = permettre interactions entre institutionnalisation et domicile, optimisation des coûts.

Ce que nous pourrions construire ensemble d'ici 5 ans

- Groupe de jeunes 20/30 ans citoyens actifs qui anime un projet commun
 - Groupe inspiré de l'APF IDF. L'idée serait de l'étendre à plusieurs OG avec des antennes locales sur les territoires. Thème : Comment devenir citoyen actif ?
 - Quels acteurs : les jeunes (20-30 ans), participants et ensuite ambassadeurs, tout profil souhaitant y participer ; les animateurs : professionnels de terrain, éduc volontaires ; des financeurs ?
 - Animation à géométrie variable — lancement de la dynamique puis autonomisation du groupe ; nombre suffisant dans le groupe ; promotion sur Handi FM

Être entourés et vivre des moments de partage

- Développer la CAA
- Favoriser l’interconnaissance entre associations
- Obligation :Développer API entre les différents logiciels de DU
- Fluidifier l'accessibilité des transports
- Privilégier la "mise en réseau" (souple, réactif; facile…) plus que les partenariats formels (convention, cadre…)
- Step 1: Langage uniformisé et commun (formation - outils)
- Formation d’accessibilité du droit commun et des dispositifs publics
- Construire des documents partagés et accessibles entre ESMS du territoire construit avec les personnes
- Travailler autour des outils de CAA en s'appuyant sur les nouvelles missions départementales. CAA = partage entre les ESMS, possibilité de se former pour assurer une continuité

Réaliser nos projets ou nos rêves

Ce que devrait faire la Fondation Ellen Poidatz

- Créer une « Bourse aux Rêves »
 - L'objectif est de créer une bourse aux rêves à partir des projets personnalisés. On retrouve une case rêves dans chaque projet personnalisé.
 - Libre choix de concourir
 - Au niveau de la Fondation, système de prorata par établissement (10%) > comité personne accompagnée
 - Recherche mécénats / Soirée de Gala : Créer un comité des Rêves à partir des personnes accompagnées. Une soirée de gala avec des mécènes et partenaires pour essayer de les réaliser.
- Renforcer les partenariats
- Identifier les freins et créer des temps de rencontre entre les partenariats.
- Faciliter / alléger les démarches administratives pour les familles.
- Bénéficier du label « handi engagé » de France Travail.
- Rencontrer, écouter, sensibiliser — écouter les besoins des entreprises, proposer ce qu'on peut faire.
- Associer les personnes accompagnées dans l'élaboration des projets d'établissements.
- Garantir une écoute des projets / rêves — créer les conditions de cette écoute de manière systématique.
- Remercier tous les donateurs au sein de la Fondation
- Développer la réflexion éthique au sein des structures et avec les partenaires (formation - café éthique - théâtre d'impro).
- Communiquer sur les différents projets en cours et à venir.
- Renforcer des partenariats effectifs et développer la connaissance des besoins pour bien adapter l'offre.

Ce que nous pourrions construire ensemble d'ici 5 ans

- Coopération entre les différents acteurs
 - Organismes de formation, différents partenaires en besoin qui peuvent mutualiser.
 - Création d'un comité d'entente entre partenaires pour partager des positions communes (notamment vis-à-vis des financeurs) ; développer des relations inter-entreprise incluant les personnes accompagnées.
- Développer l'offre de séjours de vacances et l'accueil inclusif en ACM/ALSH
 - Mobiliser les dispositifs du milieu ordinaire.
 - Plusieurs offres de séjours inclusifs en partenariat avec des organismes compétents (avant/après) ; créer du lien entre les séjours notamment dans les ACM (Mercredi ?).
- Développement de l'information dans les milieux ordinaires (classes, etc.).
- Formation des animateurs et acteurs socioculturels.
- Mutualiser les moyens quand c'est possible — favoriser la mutualisation de moyens, ressources, etc. sur un territoire.
- Écouter les besoins de la personne et l'accompagner au travail souhaité.
- Simplifier et fluidifier les parcours entre tous les acteurs (MDPH et milieu ordinaire).
- Partager l'expérience.

Profiter de ce qui nous fait du bien, faire ce que nous aimons

Ce que devrait faire la Fondation Ellen Poidatz

- Encourager la formation des pros pour favoriser l'expression des personnes. Former les personnes à l'autodétermination (mutualiser les moyens sur le territoire).
- Garantir les conditions qui permettent de faire ce que les personnes aiment
 - Insertion sociale, mobilité - motricité, compensation du handicap - communication adaptée - actes de la vie quotidienne - soins nécessaires
 - Éclairer les objectifs des projets personnalisés pour que les personnes se les approprient = Outils pour faire ce qu'on aime.
- Valoriser l'atteinte des objectifs de chacun — Célébrer quand on fait du Bien !
- Mettre le plaisir, le choix comme moteur de l'adhésion nécessaire au soin / prendre soin.
- Faire en sorte que la loi de 2005 s'applique ·
- Contribuer à la sensibilisation du grand public aux différences
- Sensibiliser les professionnels pour savoir si les personnes réalisent suffisamment bien leurs projets.
- Ne pas exister comme institution mais être une institution pour soutenir des projets
- Développer les supports de communication "alternatifs", accessibles à tous.
- Défendre l'organisation en dispositif/plateforme au service des projets/parcours pour l'autonomie.
- Donner encore plus la parole aux personnes concernées en soutenant les prises de parole collectives (décideurs publics…)
- Militer pour une société plus inclusive.
- Porter la voix des personnes accompagnées et de leur famille au sein des politiques publiques.
- Former massivement les équipes et les personnes elles-mêmes à l'autodétermination — projets collectifs sur les territoires — mutualisation financière & technique.
- Atelier soutien numérique / adaptation.
- Redéfinir la notion de « travailleur / professionnel » au sein de la Fondation.
- À renforcer : formations pour les professionnels ++ :autodétermination, CAA ; TND.
- Faire intervenir la Fondation dans chaque établissement pour voir si tout évolue. Aller à la rencontre des usagers plus souvent
- Profiter de cette collecte (d'histoires personnes concernées ET pro) pour se retrouver en atelier et travailler ensemble définir des actions concrètes par des regards croisés et opérants
- Créer une œuvre des retours d'expériences dès la collecte d'histoires (des pro et personnes concernées)
- Donner davantage la parole aux personnes accompagnées et diffuser leur message et leurs histoires… à l'image de la collecte d'histoire mais pour l'extérieur au-delà de la Fondation
- Faire passer - Porter la voix des pers. accompagnées & leur famille au sein des politiques publiques sur le droit à être bien

Profiter de ce qui nous fait du bien, faire ce que nous aimons

- Favoriser l'émergence de projets personnels dans une logique de pluridisciplinarité structurelle (particulier, libéral, médico-social, famille, parents, amis, bénévoles)
- Poursuivre la création de parcours coordonnés (sanitaire et médico-social) ⊠ éviter les pertes de chance
- Aider les personnes à grandir dans leurs dimensions multiples (intellectuelle, relationnelle, culturelle, motrice, affective…)

Ce que nous pourrions construire ensemble d'ici 5 ans

- Développer l'accessibilité en interne à la Fondation et dans la société (déplacement, culture, communication, informatique/numérique, sport)
 - Mobiliser la Fondation, les municipalités, les associations.
 - Création d'une cellule d'articulation entre les personnes accompagnées, les pros et les lieux accessibles.
 - Fluidifier les relations MDPH / établissements.
 - Développer les connaissances des personnes.
 - + Convaincre les politiques que c'est important de développer l'accessibilité — mettre un coup d'accélérateur.
 - Élargir les coopérations : les discussions entre les différentes institutions ne doivent pas concerner que les professionnels du handicap. Rendre visible les personnes accompagnées, les problématiques, ce pour quoi on agit en tant que Fondation.
- Collecte d'histoires comme outil de travail collectif
 - Profiter d'outils comme la collecte d'histoire pour se retrouver et travailler ensemble.
 - Créer des œuvres, des retours d'expérience issus des collectes d'histoire.
- Réussir à convaincre les partenaires et le droit commun qu'ils ont aussi les compétences pour accompagner des personnes "différentes"
- Mise en réseau et en partage des solutions qui permettent d'atteindre les objectifs des personnes.
- Créer des partenariats économiques avec des services culturels. Par exemple : Pathé gourmand pour faciliter l'accès au cinéma (culture).
- Faciliter l’accès aux soins sur les territoires (identifier les professionnels formés)
- Partenariats avec des associations qui permettent de réaliser le souhait de personne